



Budget fédéral 2010:
Investir dans l'économie créative

**Mémoire pré-budgétaire présenté par la Conférence
canadienne des arts au Comité permanent des Finances**

Soumis à:

Jean-Francois Pagé
Greffier, Comité permanent des Finances
6-14, 131 rue Queen
Chambre des Communes
Ottawa, Ontario K1A 0A6
fina@parl.gc.ca

14 août 2009

Pour information, consulter www.ccarts.ca

Ou contacter
Alain Pineau, Directeur général
Alain.Pineau@ccarts.ca
(613) 238-3561

Consultation pré-budgétaire 2010

Mémoire présenté par la Conférence canadienne des arts (CCA) au
Comité permanent des Finances

Introduction

La Conférence canadienne des arts (CCA) est le plus ancien et le plus vaste organisme parapluie dans le domaine arts et culture au Canada. La CCA est le forum national pour l'ensemble de la communauté culturelle et couvre toutes les disciplines artistiques et toutes les régions au pays. La mission de la CCA est de fournir de la recherche, de l'analyse et des avis sur les politiques du gouvernement fédéral affectant les artistes, les institutions et industries culturelles au Canada. La CCA contribue à un débat informé sur les enjeux politiques et poursuit l'avancement de la vie culturelle des Canadiens.

La CCA se réjouit de la décision récente du gouvernement d'investir dans les arts sur une base quinquennale. La CCA est particulièrement heureuse du fait que des programmes sur le point de se terminer ont été renouvelés. Ces investissements à long terme permettront aux organismes, aux institutions et aux artistes de poursuivre leurs activités créatrices dans un contexte de relative stabilité. La CCA est par ailleurs convaincue que la façon la plus efficace d'investir dans les arts est par le biais d'agences gouvernementales et d'organismes de service déjà existant.

Étant donné l'ampleur unique de son mandat national, il est particulièrement difficile pour un organisme comme la CCA de s'en tenir uniquement à trois recommandations spécifiques : nous avons donc regroupé certaines recommandations sous un thème commun et espérons que le Comité acceptera cette approche.

Résumé des recommandations

1. Investir dans le développement des marchés et dans la diplomatie culturelle.

Augmenter de 40 millions de dollars le budget de base du Conseil des arts du Canada pour accroître sa capacité à appuyer le développement de marchés nationaux et internationaux pour nos artistes, créateurs, institutions et industries culturelles.

Coût annuel du nouvel investissement: 40 millions \$

2. Investir dans l'économie créative

Appuyer la stabilité et la croissance de l'économie créative par un accroissement du budget du Conseil des arts du Canada de 20 millions de dollars par année durant quatre années à compter de 2011. Encourager et financer à hauteur d'un million de dollars un partenariat entre Patrimoine Canada et Statistiques Canada afin de fournir au secteur arts et culture les outils de mesure et de développement dont il a besoin. La contribution gouvernementale au *Fonds des médias canadiens* devrait être portée à 130 millions de dollars par année. La somme de 60 millions de dollars allouée annuellement à la Société Radio-Canada depuis 2001 devrait être portée à son budget de base et un protocole d'entente pluriannuel établi qui porte à \$ 40 per capita la contribution du gouvernement. Téléfilm et l'Office national du film devraient également faire l'objet d'ententes à long terme. Les sommes identifiées par le Conseil des arts, l'Office national du film et Radio-Canada dans le cadre de l'exercice de révision stratégique devraient leur être laissées afin de répondre à leur plus hautes priorités.

Enfin, en appui à l'économie créative, les films tournés au Canada devraient faire l'objet de crédits d'impôt de 25% applicable à l'ensemble des budgets de production, incluant les frais de pré et post-production.

Coût annuel du nouvel investissement : 268 millions \$

3. Investir dans les infrastructures culturelles; les espaces physiques et les personnes

Accroître à 60 millions de dollars le financement du *Fonds du Canada pour les espaces culturels* pour assurer l'accès des Canadiens à leurs infrastructures culturelles. Investir dans la formation de la nouvelle génération de professionnels de la culture en consacrant 1,5 millions de dollars par année pour les cinq prochaines années à la création de programmes de mentorat et de stages de formation pour le secteur culturel. Consacrer une somme annuelle de 50 millions de dollars à l'établissement sans cesse remis d'une nouvelle politique muséale.

Coût annuel du nouvel investissement : 81,5 millions \$

Pourquoi investir dans le secteur art et culture?

Chaque année, des millions de Canadiens assistent à des représentations, achètent des livres, des magazines, des films, des créations nouveaux médias et des enregistrements musicaux. Statistique Canada estime que l'argent consacré aux biens culturels par chaque foyer canadien continue de croître. Le secteur art et culture fournit de l'emploi à plus de 650 mille Canadiens. Collectivement, comptant les dépenses directes, indirectes et induites, le secteur culturel contribuait 84,6 millions de dollars au produit intérieur brut en 2007.¹

Il ne s'agit pas ici d'activités de passe-temps ou de poursuites récréationnelles: ce secteur est à l'avant-garde de la nouvelle économie créative que notre pays doit embrasser pleinement s'il entend maintenir son statut au sein de la communauté internationale. Statistique Canada rapporte que l'emploi dans le secteur culturel a crû beaucoup plus rapidement que l'ensemble de la main-d'oeuvre entre 1981 et 2001 : durant cette période, la croissance dans le secteur a été de 81%, beaucoup plus que la croissance de 32% enregistrée pour l'ensemble de l'emploi au pays durant la même période.²

Ceux et celles qui poursuivent une carrière dans le secteur art et culture comptent parmi les professionnels les plus dynamiques au sein de la main-d'oeuvre au Canada. Ils sont plus éduqués, sont plus souvent des travailleurs autonomes et occupent fréquemment plusieurs emplois dans une variété de disciplines. Le Cultural Careers Council of Ontario affirme que « les artistes peuvent servir de modèles pour la façon dont nous travaillerons à l'avenir – indépendants, entrepreneurs et s'appuyant davantage sur des réseaux individuels que sur des organisations conventionnelles »³ (trad. libre)

¹ *Valoriser notre culture: Mesurer et comprendre l'économie créative du Canada*, Rapport par Le Conference Board du Canada, Source: Le Conference Board du Canada, août 2008.

² *L'emploi dans le secteur culturel dans un contexte nord-américain: 1981-2001*, Statistique Canada, août 2007.

³ *Enriching our Work in Culture: Professional Development in Ontario's Cultural Sector*, Cultural Careers Council Ontario, March 2008.

Il peut sembler qu'un investissement dans le secteur culturel soit moins concret qu'un investissement dans les infrastructures, l'industrie lourde ou les ressources naturelles, mais les faits sont là : le secteur fournit d'excellents retours sur l'argent investi par le gouvernement. Le secteur culturel peut rapidement mettre à profit les fonds qui lui sont impartis et ce avec des coûts d'administration minimales. Ce secteur est en constante évolution pour stabiliser sa présence au Canada et développer des marchés à travers le monde.

Les coûts de création d'emploi dans le secteur art et culture sont parmi les plus bas comparés aux autres secteurs d'activité. Chaque dollar versé par le gouvernement assure un excellent retour sur l'investissement: Le Conference Board du Canada estime que pour chaque dollar de valeur ajoutée au PIB par les industries culturelles au pays, 1,84 \$ est ajouté à l'ensemble du PIB national. Plus spécifiquement, Hill Strategies note que les arts du spectacle génèrent 2,70 \$ de revenu pour chaque dollar investi par le gouvernement.⁴ En plus, les niveaux d'emplois augmentent d'autant en résultat de ces investissements relativement modestes.

En conclusion, la CCA avance qu'il est très important que le gouvernement fédéral développe une vision à long terme d'appui au secteur arts et culture au sein de l'économie créative canadienne, secteur qui a souffert de n'avoir connu depuis cinq ans que des engagements à court terme.

Recommandation 1

Investir dans le développement des marchés et dans la diplomatie culturelle

Notre pays est privilégié de compter un grand nombre d'artistes, de créateurs, d'institutions et d'industries culturelles mais fortement handicapé par la petitesse de ses marchés et l'ampleur de son territoire. Pour survivre et prospérer, il est donc essentiel pour le secteur culturel de développer des marchés tant au pays qu'à l'étranger. Bien qu'il existe plusieurs petits programmes au sein du porte-feuille de Patrimoine Canada, il n'y a actuellement aucune stratégie gouvernementale coordonnée pour faire la promotion des artistes canadiens auprès de publics étrangers. Le ministère des Affaires étrangères et du commerce international qui, jusqu'à l'an dernier, avait un programme visant spécifiquement le développement de marchés culturels internationaux, n'offre désormais que le programme *Opportunités mondiales pour les associations* qui appuie les associations nationales de commerce pour l'ensemble du secteur industriel. Bien que le gouvernement se soit montré sensible aux besoins d'investissements dans l'économie créative au pays même, la CCA l'invite fortement à inclure dans le budget 2010 un programme global visant à assurer que le secteur culturel canadien puisse développer de nouveaux marchés chez nous et sur la scène internationale. La CCA recommande donc que le gouvernement ajoute 40 millions de dollars au budget de base du Conseil des arts afin d'augmenter sa capacité à appuyer le développement de marchés au pays et à l'étranger.

Du même souffle, la CCA encourage le ministère des Affaires étrangères et du commerce international à travailler en étroite collaboration avec le Conseil des arts en ce qui touche ses initiatives culturelles sur la scène internationale. Depuis le rapport du Comité de révision de la politique culturelle fédérale en 1982, le gouvernement a été invité à développer une stratégie globale pour les relations et la promotion culturelle. Au début des années 90, le *Comité conjoint*

⁴ *Les finances des organismes des arts de la scène, Hill Strategies, novembre 2008*

spécial chargé de la révision de la politique étrangère canadienne recommandait que les relations culturelles internationales fassent partie intégrale de la nouvelle politique étrangère. La réaction du gouvernement a été de déclarer que « la promotion de la culture et des valeurs canadiennes » constituait le troisième pilier de la politique étrangère du Canada. Malheureusement, cette approche a été à toutes fins pratiques abandonnée au cours des quatre dernières années, en dépit de preuves convaincantes qu'elle contribuait non seulement au développement nécessaire de marchés étrangers pour nos produits culturels mais appuyait également nos autres objectifs commerciaux sur la scène internationale. L'intégration d'une stratégie diplomatique qui priorise les relations culturelles et commerciales continue de recevoir l'appui de la CCA. Pareille approche profiterait grandement à notre pays tant en termes économiques que diplomatiques.

Recommandation 2

Investir dans l'économie créative

Compte tenu de l'importance d'investir dans les artistes et créateurs qui constituent l'avant-garde de l'économie créative, la CCA invite le Comité permanent à recommander au Ministre des Finances qu'à compter de 2011 et pour les trois années subséquentes, il augmente de 20 millions de dollars par année le budget de base du Conseil des arts du Canada de façon à porter ce budget à 300 millions de dollars d'ici 2014. La CCA prie le gouvernement de laisser au Conseil les quelque 9 millions de dollars qu'il doit identifier pour redirections dans le cadre de l'exercice actuel de révision stratégique.

La CCA recommande par ailleurs que le gouvernement donne instruction à Statistique Canada et à Patrimoine canadien de travailler en étroite collaboration et consacre un million de dollars de plus par année afin de fournir au secteur arts et culture les statistiques nécessaires à son développement et à l'évaluation de sa performance. Statistique Canada a procédé récemment au démantèlement de sa division de statistiques culturelles, incorporant certains éléments dans la Division Démographie et confiant à la Division des Industries de service la responsabilité des sondages en culture. De plus, dans le cadre de mesures de réduction de coûts, Statistique Canada annulait récemment ses sondages sur l'écoute de la radio et de la télévision et réduisait ses analyses et l'accès aux données culturelles. Il est pourtant d'importance primordiale pour le secteur art et culture, appelé à jouer un rôle majeur dans la nouvelle économie post-industrielle canadienne, d'avoir par exemple un accès régulier aux données sur la main-d'oeuvre, les activités d'exportation et les nouvelles formes d'activité culturelle.

La CCA a accueilli avec joie l'engagement revouvé du gouvernement dans la réforme du *fonds canadien de télévision* qui est devenu le *Fonds des médias du Canada*. La reconnaissance des nouveaux médias comme important facteur de changement dans le monde de la radiodiffusion est un premier pas vers l'établissement d'une stratégie numérique nationale en matière de culture. Nous déplorons cependant que la contribution du gouvernement au *Fonds* demeure inchangée depuis sa création en 1996, au niveau d'un peu plus de 114 millions de dollars. La CCA recommande donc que la contribution gouvernementale soit portée à 130 millions de dollars, en compensation pour l'inflation des 13 dernières années.

La CCA appuie par ailleurs la recommandation faite en 2008 par le Comité permanent du Patrimoine que le gouvernement conclue un protocole d'entente à long terme avec la Société Radio-Canada. La CCA recommande d'ailleurs que pareille approche soit appliquée à Téléfilm et à l'Office national du film. Pour ce qui est de la SRC, la CCA recommande que le 60 millions de dollars qui lui est accordé sur une base annuelle depuis 2002 soit versé de façon

permanente à son budget, lequel devrait être porté à un montant équivalent au moins à 40 dollars per capita.⁵ Finalement, la CCA invite fortement le Comité à recommander au gouvernement que les quelque 50 millions de dollars que la SRC doit identifier dans le cadre de la revue stratégique lui soit laissés afin de financer ses plus grandes priorités, une recommandation que nous étendons également à l'Office national du film.

Afin d'assurer la santé de l'industrie canadienne du film, la CCA recommande que le gouvernement fédéral suive l'exemple des gouvernements du Québec et de l'Ontario et accorde un crédit d'impôt de 25% sur l'ensemble des budgets de production de tout film tourné au Canada et étende l'application aux frais de pré et de post-production.

Recommandation 3

Investir dans les infrastructures culturelles; les espaces physiques et les personnes

En 2008, le Centre of Expertise on Culture and Communities publiait une étude faisant état d'une préoccupation croissante face à l'état des infrastructures culturelles au Canada. Un grand nombre d'espaces culturels ont été construits à l'occasion des célébrations du centenaire en 1967 et ont grand besoin de réparations et d'améliorations majeures.⁶ De plus, il existe de grandes disparités entre les diverses régions du pays, plusieurs ne disposant pas de lieux appropriés ou à prix raisonnable pour location par des organismes culturels. Le rapport souligne que l'on devrait donner plus d'attention au cycle de vie, à la productivité, à l'interaction entre les structures sociales et les édifices et à la viabilité à long terme.⁷ Il faut également développer une approche coordonnée entre la politique d'immobilisation et les budgets d'exploitation de façon à assurer au public canadien l'accès à ses espaces culturels.

La CCA ne peut que se réjouir du fait que le gouvernement ait récemment renouvelé le *Fonds du Canada pour les espaces culturels* pour une période de cinq ans avec une augmentation ponctuelle de 30 millions de dollars dans le cadre du budget de relance économique annoncé en janvier 2009. Cependant, nous soumettons respectueusement que le budget annuel de 30 millions de dollars est largement insuffisant étant donné les besoins démontrés pour plus d'investissements dans les infrastructures culturelles à travers le pays. Nous recommandons donc que le budget de base du programme soit porté à 60 millions de dollars par année.

Par ailleurs, la CCA appuie sans réserve la recommandation du Réseau des villes créatives de créer un programme pluriannuel d'immobilisations afin de répondre au déficit identifié de 80 milliards de dollars dans le financement des installations culturelles et récréationnelles à travers le Canada. Comme on le disait précédemment, plusieurs de ces installations ont été bâties à l'occasion du centenaire et il serait tout à fait approprié de s'attaquer à ce problème à l'occasion du cent cinquantième anniversaire du pays.

⁵ *CBC/Radio-Canada : Définir la spécificité dans un paysage médiatique en évolution*, Rapport du Comité permanent du Patrimoine canadien, février 2008, p. 155

⁶ *Des routes et des jeux: dépenses des administrations publiques en infrastructures au Canada de 1961 à 2005*, Statistiques Canada, L'Observateur économique canadien, septembre 2007.

⁷ Marla Daschko Waltman, *The State of Data on Canada's Cultural Infrastructure*, Centre of Expertise on Culture and Communities, August 2008.

Arts Research Monitor 7.8: Facilities/Cultural Infrastructure, Hill Strategies, January 2009.

Un élément critique d'appui pour le secteur des arts et de la culture concerne la formation de la nouvelle génération de professionnels de la culture. Ici encore il est crucial d'adopter une vision à long-terme. En plus d'une approche pan-provinciale concernant l'éducation artistique aux niveaux primaire et secondaire, on doit se pencher sur la question du mentorat et des stages de formation. Il existe ici et là des programmes de stages, renouvelés sur une base annuelle, ce qui n'est pas suffisant pour assurer une transition harmonieuse et efficace des professionnels de la culture. La CCA recommande donc au gouvernement d'inclure dans sa politique de la main-d'œuvre un million et demi de dollars par année sur cinq ans dans un programme de mentorat et de stages dans le secteur culturel.

La façon la plus efficace d'investir effectivement dans la préparation d'une relève spécialisée, dynamique et créative réside dans l'établissement d'un tel programme de mentorat/stagiaires. Le gouvernement dispose déjà de plusieurs options pour administrer ces fonds de façon efficiente, y compris le Conseil des ressources humaines du secteur culturel et les nombreux organismes nationaux de service.

Depuis plusieurs années déjà, la CCA réclame du gouvernement fédéral la mise en place d'une nouvelle politique muséale, non seulement au chapitre d'un financement stable mais plus globalement d'un engagement de protéger et rendre accessible notre héritage national tant aux Canadiens qu'aux visiteurs étrangers. En dépit du large consensus atteint sur le sujet en 2005, la communauté muséale a été affectée par des réductions budgétaires importantes au cours des trois dernières années : amputation de 4,6 millions de dollars au Programme d'aide aux musées, fermeture des services de transport pour les expositions, annulation du projet d'un Musée national du portrait. Il nous faut planifier la santé de notre secteur patrimoniale de la même façon que nous le faisons avec l'économie en général, l'environnement et le secteur industriel. La CCA renouvelle donc sa recommandation que le gouvernement consacre un budget additionnel de 50 millions de dollars par année pour établir enfin une nouvelle politique muséale.